

Nombre de membres  
En exercice 15  
Présents 13  
Votants 14

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX  
LE 20 MARS À 19 HEURES 00

Date de la convocation du conseil municipal : 16 mars 2026

**Présents :** Jean-François RASCLE – Ghislaine GARNIER – Vincent GRANJON – Laila GAUTHIER – Marc JANDROS – Véronique MOUNIER – Bruno SAUVIAC – Marie-Josée GUBIEN – Richard TISSEUR – Lucie TEPPE DUPELOT – ~~Philippe BOULOUMIÉ~~ – Valérie TROUILLOUX – ~~Vincent CLAPEYRON~~ – Azzurra CITTONI ESTIENNE – Régis SANIAL.

**Excusé avec pouvoir :** Philippe BOULOUMIÉ à Véronique MOUNIER

**Excusé :** Vincent CLAPEYRON

**Secrétaire de séance :** Lucie TEPPE DUPELOT

2026.008 – CRÉATION DES POSTES D'ADJOINTS

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-2 et suivants ;

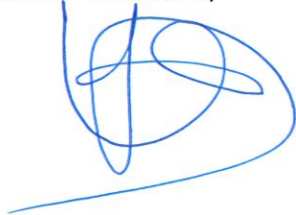
Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant que le conseil municipal compte quinze membres ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 14 voix pour :

- Décide la création de trois postes d'Adjoints,
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures et signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

La Secrétaire de séance,  
Lucie TEPPE DUPELOT,



Le Maire,  
Jean-François RASCLE,

